

Conditions Générales de Vente

Préambule

Les présentes Conditions s'appliquent à l'ensemble des prestations commercialisées par FOURCHETTE & MANIVELLE et aux relations avec ses Clients à la date de la réservation et sont valables dans leur version remise au Client lors de sa réservation.

Les présentes Conditions, le site, le devis, le programme et le descriptif des prestations remis au Client avant sa réservation constituent ensemble l'information préalable outre dans certains cas, les Conditions particulières de paiement et d'annulation notamment, spécifiques à certaines prestations. Dans cette dernière hypothèse, les Conditions spécifiques signalées sur le devis prévaudront sur le texte des Conditions Générales de Vente.

L'information préalable peut être modifiée après publication et consultation par les Clients, notamment quant au prix et frais, aux conditions d'annulation et au déroulement de la prestation ; le Client sera informé des nouvelles conditions avant sa signature du contrat.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions ainsi que de tous les termes de la proposition avant d'avoir passé sa commande. Le défaut d'acceptation de tout ou partie des Conditions par le Client aura pour effet la renonciation par le Client au bénéfice des prestations fournies par FOURCHETTE & MANIVELLE. Les présentes conditions font partie intégrante du contrat de vente dans leur version en vigueur à cette date. Elles peuvent être obtenues sur simple demande adressée au siège de FOURCHETTE & MANIVELLE ou consultées et téléchargées en ligne sur le site www.fourchette-et-manivelle.com préalablement à la conclusion du contrat de vente.

Une quelconque dérogation au bénéfice du client n'apportera aucune novation aux présentes conditions. La nullité totale ou partielle d'une quelconque clause des Conditions Générales de Vente n'emporte pas nullité de leurs autres dispositions.

FOURCHETTE & MANIVELLE est une société spécialisée dans la création de circuits cyclo-touristiques sur-mesure et balades à vélo accompagnées en formule « Loisirs » ou « Sportive ».

FOURCHETTE & MANIVELLE est une société exerçant sous la forme d'une société SAS au capital de 40.000 € immatriculée au RCS de Versailles sous le numéro 810 913 301 dont le siège social est sis 4 rue du Vermois, 78310 Maurepas.

Contact : tél. : 06 50 04 41 40 - mail : contact@four-man.com

Assurance de Responsabilité Civile : MMA IARD - 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans - Contrat n° 145658712. Elle couvre la responsabilité civile d'exploitation et professionnelle, respectivement à hauteur de 8.000.000 euros. Cette assurance a pour objectif de protéger nos clients des conséquences d'éventuelles erreurs, fautes, négligences ou omissions de part.

FOURCHETTE&MANIVELLE est une marque déposée par la société FOURCHETTE & MANIVELLE SAS.

1. Définitions

Dans les présentes Conditions, les mots et expressions ci-dessous, ont la signification suivante :

« **Réservation ou Commande** » : tout achat définitif de Prestation effectuée par le Client auprès de FOURCHETTE & MANIVELLE par quelque moyen que ce soit.

« **Le client** » : désigne une personne physique ou personne morale qui réserve une prestation commercialisée par FOURCHETTE & MANIVELLE.

« **Prestations ou Produits** » : désigne les services commercialisés par FOURCHETTE & MANIVELLE

« **Descriptif** » : fiche descriptive des caractéristiques de chaque produit proposé par FOURCHETTE & MANIVELLE et constituant la référence à la date de la Commande, ainsi qu'une partie de l'information préalable communiquée aux Clients.

« **Programme** » : désigne le contenu détaillé des activités, des services et des prestations spécifiques à une balade.

« **Devis accepté** » : désigne le document signé par FOURCHETTE & MANIVELLE et le Client qui mentionne l'ensemble des prestations réservées et les obligations de FOURCHETTE & MANIVELLE. Ce document fait office de « **contrat de vente** ».

2. Réservation & modalités de règlement

2.1. Une prestation FOURCHETTE & MANIVELLE

Le prix comprend : Voir détail dans le devis et le programme.

Le prix ne comprend pas : tout ce qui n'est pas inscrit dans « Le prix comprend »

Le détail de la prestation et de ce qui est compris est convenu entre les deux parties et est explicitement repris sur le devis signé.

2.2. Réservation

La réservation d'une prestation implique le paiement d'un acompte de 30% du montant total de ladite prestation.

La réservation d'une prestation est définitive à réception chez FOURCHETTE & MANIVELLE du devis dûment complété et signé par le client désigné et par FOURCHETTE & MANIVELLE accompagné du règlement de l'acompte. Dans l'éventualité où le client est une société, le nom et la fonction du signataire doivent être précisés et le cachet commercial de l'entreprise doit être apposé sur le document. Dans tous les cas, la mention « Bon pour accord » doit figurer sur le devis accepté. L'usage de la messagerie internet est possible pour l'envoi de l'offre au client et du devis accepté « Bon pour accord », en retour, par le client.

2.3. Prix

Les prix HT et TTC exprimés en Euros sont ceux en vigueur au moment de l'établissement du devis.

FOURCHETTE & MANIVELLE se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Ils seront alors valables immédiatement. Le tarif est considéré comme définitif à la signature du devis avec « Bon pour accord »

2.4. Révision de prix

Les prix des prestations commercialisées par FOURCHETTE & MANIVELLE sont Fermes et Non Révisables.

2.5. Calendrier de paiement

- 30% à la réservation, par virement ou chèque bancaire en euros libellé à l'ordre de « FOURCHETTE & MANIVELLE » et adressé à FOURCHETTE & MANIVELLE, 4 rue du Vermois, 78310 Maurepas
- Le solde devra être réglé au plus tard 7 jours calendaires avant le jour de la prestation par virement ou chèque bancaire en euros libellé à l'ordre de « FOURCHETTE & MANIVELLE » et adressé à FOURCHETTE & MANIVELLE, 4 rue du Vermois, 78310 Maurepas
- En cas d'inscription à moins de 7 jours calendaires du jour de la prestation, le paiement intégral de la prestation devra être effectué à la réservation par virement ou chèque bancaire en euros libellé à l'ordre de « FOURCHETTE & MANIVELLE » et adressé à FOURCHETTE & MANIVELLE, 4 rue du Vermois, 78310 Maurepas
- En cas de retard de paiement, le taux des pénalités correspond au taux « REFI » majoré de 10 points. (soit 10.00% au 10 mars 2016). Les pénalités sont exigibles sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire. Elles courent de plein droit le jour suivant la date de règlement portée sur la facture.

3. Capacité du Client.

Le client garantit la véracité et l'exactitude des informations fournies pour lui-même ou le compte de tout autre participant inscrit sur la même balade lors de sa commande. Cette obligation s'applique également à la personne physique contractant pour le compte d'une personne morale.

Le client s'engage à informer FOURCHETTE & MANIVELLE sans délai en cas de modification des informations ou données qu'il a antérieurement communiquées.

FOURCHETTE & MANIVELLE ne peut être tenue responsable des fausses déclarations faites par un client, ou de la non-déclaration par le client, d'informations susceptibles de mettre en péril le client, les prestataires, des tiers extérieurs, ou les autres clients de FOURCHETTE & MANIVELLE lors de la réalisation de la prestation que le client a commandée.

Le client reconnaît avoir la capacité de contracter et ne pas être sous tutelle ou curatelle.

Le client reconnaît être apte à participer sereinement aux activités collectives et à pratiquer des activités sportives de loisirs ne relevant pas de la compétition.

4. Annulation & modification

4.1 Annulation par FOURCHETTE & MANIVELLE

FOURCHETTE & MANIVELLE se réserve le droit d'annuler la balade dans les cas suivants :

- Le nombre minimum de personnes participant prévu sur l'offre de prestation pour la validité de l'organisation de la balade n'est pas atteint, au plus tard 7 jours avant le départ
- conditions particulières pouvant nuire à la sécurité du groupe et cas de force majeure (météorologie, épidémie, instabilité politique...).

L'annulation pour l'une de ces raisons entraîne un remboursement total des sommes versées.

4.2 Annulation par le client

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée le plus tôt possible, car la date d'annulation prise en compte est celle de la date de réception de la lettre recommandée. Le client peut annuler à tout moment la balade après signature « Bon pour accord » du devis présentés par FOURCHETTE & MANIVELLE.

Les frais d'annulation suivants seront appliqués :

- - De 15 à 7 jours calendaires de la prestation : 30% du montant de la prestation
- - A moins de 7 jours calendaires de la prestation : 75% du montant de la prestation
- - Non présentation le jour de la prestation : 100% du montant de la prestation

Cas particuliers : les réservations dans les parcs, châteaux ou musées ne sont pas remboursables. Toute balade interrompue ou abrégée du fait du client, ainsi que toute prestation modifiée ou non utilisée pour quelque cause que ce soit, ne donnent pas lieu à remboursement.

4.3 Modifications par FOURCHETTE & MANIVELLE

Avant le départ : le programme peut subir des modifications, en cas de force majeure, conditions particulières du moment pouvant nuire à la sécurité du groupe (météorologie, épidémie, politique...) pouvant aller jusqu'à l'annulation.

FOURCHETTE & MANIVELLE s'engage à proposer des prestations équivalentes de remplacement si elle se trouve dans l'impossibilité de réaliser les prestations programmées représentant un élément essentiel du contrat. Dans le cas où la société ne pourrait proposer des prestations équivalentes, elle s'engage à rembourser le prix de la prestation.

Après le départ : Durant la balade, le programme peut subir des modifications ou des aménagements, en fonction des impératifs de sécurité ou des conditions climatiques du moment. Dans ce cas, seuls les responsables de l'encadrement de la balade sont habilités à prendre la ou les décisions nécessaires.

5. Matériel

Chaque participant est responsable de son matériel (vélo, équipement vestimentaire et accessoires divers) qu'il en soit propriétaire ou locataire. Nous déclinons toute responsabilité en cas de sinistres sur les vélos, de détérioration, en cas de chute ou de vol.

En cas de location des vélos, un montant de caution est obligatoire et à verser par virement ou chèque bancaire en euros à l'ordre de FOURCHETTE & MANIVELLE. En cas de détérioration ou vol du matériel loué mis à disposition, FOURCHETTE & MANIVELLE encaisse le montant de la caution.

Chaque participant est tenu d'apporter un équipement vestimentaire minimum adapté à la pratique du vélo et aux conditions climatiques de la saison durant laquelle se déroule la sortie (Tenue de sport manches courtes ou manches longues, polaire, imperméable, chaussures multi activités de pleine nature).

Le port du casque est vivement conseillé. FOURCHETTE & MANIVELLE met des casques à disposition de ses clients au départ de chacune des balades qu'elle organise. FOURCHETTE & MANIVELLE décline toute responsabilité en cas de non-respect des consignes de sécurité communiquées.

6. Aptitude au sport de loisir

Avant le départ, FOURCHETTE & MANIVELLE conseille à ses clients de subir une visite médicale et d'obtenir un certificat médical auprès de leur médecin traitant afin de vérifier leur aptitude à la pratique du vélo. FOURCHETTE & MANIVELLE décline toute responsabilité en cas de défaillance physique importante liée à l'effort.

7. Service de location de matériel

7.1 Mise à disposition de matériel

FOURCHETTE & MANIVELLE propose un service complémentaire de location de matériel, et en particulier de vélo (de tout type), sacoches de vélo, outillages de mécanique cycliste. Cette liste n'est pas exhaustive.

Le matériel mis à disposition par FOURCHETTE & MANIVELLE peut être neuf ou d'occasion et bénéficie d'un contrôle et entretien régulier. Il est remis au client en parfait état de fonctionnement.

7.2. Location du matériel

La location de vélos impliquant une prise des mensurations du client, ces dernières doivent être communiquées par le Client lors de la signature du contrat de vente. Le Client s'engage à disposer d'une assurance propre à couvrir sa responsabilité pour l'activité de vélo de loisir et également le bris ou le vol du matériel utilisé.

FOURCHETTE & MANIVELLE prend en charge la réservation et la fourniture des vélos pour les Clients qui en feront la demande, en fonction des mensurations communiquées sous la responsabilité du Client. Dans ce cas, les vélos seront remis au Client au point de départ et récupérés par FOURCHETTE & MANIVELLE au point d'arrivée.

Un état du matériel sera effectué lors de la remise du matériel au client et de sa restitution à FOURCHETTE&MANIVELLE.

Le matériel est alors sous l'entière responsabilité du client, notamment en cas de vol, de casse, totale ou partielle. Il est attendu du Client, un respect du matériel, dans les règles d'usage d'une bicyclette.

7.3. Caution

Une caution dont le montant sera défini lors de la signature du contrat de vente en fonction du nombre de vélos mis à disposition est requise par FOURCHETTE & MANIVELLE. FOURCHETTE & MANIVELLE indique au Client lors de l'inscription, le montant de la caution. Le Client accorde à FOURCHETTE & MANIVELLE le droit de conserver, en totalité ou partiellement, le montant de la caution en cas de perte ou casse du matériel.

8. Droit à l'image

Lors de ses balades, FOURCHETTE & MANIVELLE fait appel à des photographes professionnels ou réalise des photos par ses propres moyens. FOURCHETTE & MANIVELLE se réserve le droit d'utiliser ces photos à des fins promotionnelles sur ses prospectus, affiches, sites Internet, réseaux sociaux, sans que cette liste ne soit exhaustive.

Le client concède à FOURCHETTE & MANIVELLE, dans le cadre de ses services promotionnels et du catalogue électronique des sites Internet de FOURCHETTE & MANIVELLE et notamment www.fourchette-et-manivelle.com et son blog, le droit de reproduire et de représenter numériquement, pour le monde entier et à titre non-exclusif et non cessible, et pour toute la durée de protection de ses droits de propriété intellectuelle, une illustration des prestations effectuées pour le compte du client.

Le client autorise également FOURCHETTE & MANIVELLE à utiliser son prénom, son image, ses marques, sans que cette liste soit exhaustive, afin d'être reproduits et diffusés en ligne sur les sites Internet www.fourchette-et-manivelle.com et son blog, et sur les sites futurs de la SAS FOURCHETTE & MANIVELLE, à des fins promotionnelles, bibliographiques et/ou d'information (exemple : rubrique « Témoignages »).

Néanmoins FOURCHETTE & MANIVELLE s'engage à ne prendre et n'utiliser aucune image qui pourrait être dégradante ou porter atteinte à l'image ou la réputation de ses clients.

Le Client peut refuser l'utilisation de son nom, de son image ou de ses marques, il pourra en faire la demande écrite par courrier adressée à FOURCHETTE & MANIVELLE, 4 rue du Vermois, 78310 Maurepas avec accusé de réception, avant le jour de la balade pour laquelle il est inscrit (afin que les photographies prises avec les autres participants puissent être utilisables).

9. Responsabilité

FOURCHETTE & MANIVELLE est responsable de plein droit à l'égard du client des obligations résultant du contrat de vente. Toutefois, FOURCHETTE & MANIVELLE peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au client, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues, soit à un cas de force majeure.

FOURCHETTE & MANIVELLE ne pourra être tenu pour responsable des conséquences des événements suivants :

- En cas d'annulation imposée par des circonstances ayant un caractère de force majeure et/ou pour des raisons liées à la sécurité des clients et/ou sur injonction d'une autorité administrative. FOURCHETTE & MANIVELLE se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus, si elle juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée.
- FOURCHETTE & MANIVELLE ne pourra être tenue pour responsable ni de la mauvaise exécution du contrat du fait du client ni des prestations ou produits achetés lors de la balade par le client en dehors des prestations fournies par FOURCHETTE & MANIVELLE. FOURCHETTE & MANIVELLE ne peut être tenue pour responsable des vols ou détérioration des achats et/ou objets personnels que dans les limites fixées par l'article 1953 du Code civil.
- En cas de retard ou de modification de programme découlant d'un cas de force majeure indépendante de notre volonté ou en cas d'incidents ou événements imprévisibles et insurmontables causés par un tiers étranger à FOURCHETTE & MANIVELLE tels que : guerres, troubles politiques, grèves extérieures à FOURCHETTE & MANIVELLE, incidents techniques extérieurs à FOURCHETTE & MANIVELLE, intempéries rendant impossible la pratique de la bicyclette, pannes, perte ou vol d'effets personnels. L'annulation, le ou les retards subis ayant pour origine les cas visés ci-dessus ainsi que les modifications d'itinéraire ou de durée de balade qui en découleraient éventuellement ne pourront entraîner aucune indemnisation à quelque titre que ce soit, notamment du fait de la modification de la durée du programme initialement prévu ou de retard à l'arrivée.

10. Réclamations et droit applicable

Les réclamations, questions, demandes de renseignements concernant nos offres peuvent être transmises par e-mail à FOURCHETTE & MANIVELLE à l'adresse contact@four-man.com ou par courrier à l'adresse suivante : FOURCHETTE & MANIVELLE, 4 rue du Vermois, 78310 Maurepas. FOURCHETTE & MANIVELLE s'engage à répondre à toutes les demandes ou réclamations dans les meilleurs délais.

Aucune réclamation effectuée par le CLIENT ne peut avoir pour effet de suspendre le paiement par ce dernier des commandes concernées.

Les documents contractuels et les présentes Conditions sont régis par le droit français. Dans l'hypothèse où une ou plusieurs clauses des présentes seraient considérées comme nulles au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue irrévocable, les autres stipulations conserveraient toute leur force et leur portée. En cas de difficulté d'interprétation entre l'un des titres et l'une des clauses, le contenu de la clause prévaut sur le titre.